



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gynécologues

Question écrite n° 129912

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les effectifs actuels de gynécologues médicaux. On assiste à une véritable pénurie de médecins spécialistes en gynécologie médicale. Les patientes se voient dans l'obligation d'attendre de plus en plus longtemps pour obtenir un rendez-vous alors que, pour une véritable prévention, ces médecins sont précieux. Force est de constater que le suivi gynécologique indispensable pour les femmes est menacé : alors que, dès 2003, il aurait fallu former 120 gynécologues médicaux par an pour le simple remplacement des départs à la retraite, seuls 20 postes d'internes par an ont été créés, 27 pour 2010, 24 pour 2011, et enfin 30 postes pour 2012. La disparition de la gynécologie médicale signerait un recul considérable pour la santé des femmes surtout qu'elle joue un rôle primordial dans la prévention de certaines pathologies graves comme le cancer de l'utérus ou le cancer du sein. Aussi, il aimerait que le Gouvernement lui précise son point de vue concernant la situation de la gynécologie médicale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129912

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2019

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)